



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET**

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget que :

Le budget 2026 et le Programme triennal d'immobilisations (PTI) seront présentés et adoptés lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 19 janvier 2026 à 19h00 à la Salle du conseil située à l'Édifice municipal (357,2^e Rang).

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 5^e jour du mois de janvier deux-mille-vingt-six.

Myriam Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 16 h le 5 janvier 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de janvier deux-mille-vingt-six.

Myriam Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière